

BILAN DE CLOTURE AU 02/04/2025

Convention n°Z220388COV notifiée en date du 26 avril 2022
BUDGET Initial HT 31 030 185 € dont Rém. SOLEAM 905 860 €

TRAVAUX DE TRANSFORMATION DU MIN DES ARNAVAUX

(OP.332)

DEPENSES PAYEES	HT	TVA	TTC	RECETTES ENCAISSEES	TTC
DEPENSES REMBOURSEES	0,00	0,00	0,00		
DEPENSES NON DEMANDEES	0,00	0,00	0,00		
REMUNERATION FORFAITAIRE	45 293,00	9 058,60	54 351,60	REMBOURSEMENT REMUNERATION SOLEAM AVANCE VERSEE	54 351,60 1 000 000,00
TOTAL DEPENSES	45 293,00	9 058,60	54 351,60	TOTAL RECETTES	1 054 351,60
				SOLDE DE TRESORERIE (à rembourser)	1 000 000,00

ARRETE LE PRESENT ETAT A LA SOMME DES DEPENSES : CINQUANTE QUATRE MILLE TROIS CENT CINQUANTE ET UN EUROS ET SOIXANTE CENTIMES
SOLDE DE TRESORERIE A REMBOURSER AU MANDANT : UN MILLION D'EUROS.

Fait à Marseille le 02 avril 2025
Le directeur Général

Jean-Yves MIAUX

25/04/2025

Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2025
Publié le 01 juillet 2025